

## Infrastructures & Equipements

### Réhabilitation et restructuration de l'Amphi La Rochefoucauld-Liancourt du Centre Arts et Métiers ParisTech de Bordeaux Talence

**Nom du projet :** Réhabilitation et restructuration de l'amphithéâtre La Rochefoucauld-Liancourt du Centre de Bordeaux-Talence

**Coût estimé :** 1M€

**Responsable du projet :** François ROUTABOUL Directeur du centre Arts et Métiers ParisTech de Bordeaux Talence Tél : 05 56 84 53 02

**Contact mécénat :** Annie RIPAULT DUFRENE Directrice Relations Industrielles et développement - Tél : 05 56 84 53 03 – annie.ripault@ensam.eu

#### Description du projet :

**Contexte :** Le Grand Amphithéâtre du Centre Arts et Métiers ParisTech de Bordeaux-Talence n'a fait quasiment l'objet d'aucune opération de maintenance depuis 1962, date de la construction du Centre.

De par son état de vétusté (aspect général, sièges défoncés,...) cet amphithéâtre de 320 places qui accueille des cours, des concours, des manifestations diverses n'est plus à même d'offrir des conditions de sécurité et de confort que l'on est en droit d'attendre d'un tel lieu.

**Objectif :** Réhabiliter l'Amphithéâtre : Couverture, plafonds, électricité, chauffage, ventilation, revêtements muraux, revêtements des sols, acoustique, équipements en sièges, équipement en matériel audio-visuel...et aménager un espace de réception fin 2010.

**Description du projet :** La réhabilitation permettrait de doter pour 2010 le Centre de Bordeaux-Talence d'un grand amphithéâtre de 300 places propre à accueillir des cours magistraux mais aussi des colloques industriels et scientifiques, des séminaires et des congrès dans des conditions de sécurité et de confort avec un équipement multimédia professionnel.

La restructuration de ce lieu en y adjoignant un lieu de réception permettrait d'en faire un lieu digne de représenter l'image de marque d'Arts et Métiers ParisTech pour y accueillir des colloques industriels et scientifiques, des séminaires, des journées d'études, des congrès.

#### Intérêts :

##### *Pour l'école :*

- se doter d'un outil d'enseignement et d'un espace de réception modernes, en parfaite adéquation avec les normes de confort et de sécurité actuelles.
- Regagner prestige et notoriété en véhiculant une nouvelle image de modernité et de professionnalisme

##### *Pour l'entreprise :*

- Etablir un partenariat gagnant-gagnant avec l'une des plus grandes écoles d'ingénieurs
- Valoriser son image auprès de tous les acteurs et autres partenaires de l'Ecole, grâce à une visibilité (siège, rang, plaque affichant le logo de l'entreprise)
- Bénéficiaire, pour ses colloques, séminaires et autres manifestations d'un accès privilégié (réservation prioritaire à un tarif préférentiel) à un espace d'accueil :
  - o d'une capacité de 300 places,
  - o doté de tous les équipements modernes et professionnels (multimédia...)
  - o situé en plein cœur d'un univers technologique et scientifique,
  - o et d'un accès très facile (tramway-parking gratuit)

## Rénovation de l'Amphithéâtre LA ROCHEFOUCAULD-LIANCOURT du Centre de Bordeaux-Talence

Nom et Prénom : .....

Promo : .....

Fonction : .....

Entreprise / Organisme : .....

Adresse personnelle: .....

.....

Tél : .....

E-mail : .....

**Je souhaite soutenir Arts et Métiers ParisTech et je lui adresse un don d'un montant de :**

.....€

Arts et Métiers ParisTech s'engage à ne pas vendre ou donner à un tiers vos coordonnées.

Cependant, si vous ne souhaitez pas que l'Ecole conserve celles-ci, veuillez cocher la case ci-contre:

Si vous soutenez notre opération de rénovation, libellez votre chèque à l'ordre de la **Fondation Arts et Métiers**, et envoyez le à :

**Monsieur le Directeur  
Arts et Métiers ParisTech  
Centre de Bordeaux Talence  
Esplanade des Arts et Métiers  
33405 Talence Cedex**

Un reçu fiscal vous sera adressé par la Fondation Arts et Métiers.

### FISCALITÉ

#### Particuliers :

##### Impôt sur le revenu (IRPP)

Le don ouvre droit à une réduction d'impôt de 66 % du montant du don pris dans la limite de 20 % du revenu imposable avec la possibilité d'étaler sur 5 ans lorsque le plafond est atteint.

- **à titre d'exemple** : un don de 100 € entraîne une réduction d'impôt de 66 €, le coût réel du don est donc de 34 €.

##### Impôt sur la fortune (ISF)

75% du don versé peut être imputé sur l'impôt dû dans la limite de 50000 €.

- **à titre d'exemple** : si vous payez 1000€ d'ISF, vous pouvez faire un don de 1333€ et réduire le montant de votre ISF à 0.

#### Entreprises :

Le don ouvre droit à une réduction d'impôt de 60 % du montant des dons dans la limite de 5 ‰ du chiffre d'affaires avec possibilité de report sur 5 exercices en cas de situation déficitaire.

**Contact Annie RIPAULT-DUFRENE Tél : 05 56 84 53 03 email : annie.ripault@ensam.eu**